



LA LETTRE D'INFORMATION DU CNIDEP

n° **5**

Mai 2018

AU SOMMAIRE...

- EDITO
- Tiphany DEBLONDE, nouvelle arrivée dans l'équipe
- RAPPEL: Modalités de diffusion des outils du CNIDEP
- Les Journées Techniques 2018: il est encore temps de s'inscrire!
- Les services aux artisans proposés par le CNIDEP
- La poursuite de l'accompagnement de la Communauté de Communes Terres Touloises
- Les temps forts du CNIDEP

EDITO

Grâce à nos partenaires historiques que sont l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Grand-Est, la DREAL Grand-Est et la Métropole du Grand Nancy, qui soutiennent le CNIDEP depuis de nombreuses années, nous pouvons poursuivre en cette année 2018 notre travail d'accompagnement des entreprises artisanales et de prospection sur les problématiques environnementales dans l'artisanat. La diffusion des connaissances acquises est un axe essentiel pour que l'ensemble des acteurs du réseau de l'artisanat puisse bénéficier des apports du CNIDEP. Ainsi toutes nos productions sont accessibles gratuitement pour nos partenaires sur simple demande.

Le CNIDEP a la volonté de rester un relais d'informations et d'aides pour les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, les Organisations Professionnelles, les collectivités locales, les acteurs institutionnels et toutes les parties prenantes de l'artisanat.

Tiphany DEBLONDE, nouvelle arrivée dans l'équipe



Une nouvelle salariée a rejoint l'équipe du CNIDEP le 1^{er} février dernier. Chargée de mission généraliste, Tiphany DEBLONDE est également spécialiste du domaine de l'eau dont elle deviendra à terme la référente du CNIDEP. Diplômée d'un Doctorat d'Etat en Santé environnementale et forte d'expériences professionnelles en milieu associatif, industriel et universitaire, Tiphany a acquis des connaissances globales dans le domaine de l'environnement et plus particulièrement en micropollution de l'eau et les risques associés à cette ressource. Tiphany DEBLONDE intègre à présent le milieu de l'Artisanat et les problématiques qui lui sont propres.



Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Meurthe-et-Moselle

RAPPEL: Modalités de diffusion des outils du CNIDEP

Grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le CNIDEP assure en 2018 la **diffusion gratuite de ses documents**: fiches techniques, notes de veille, études préalables et évaluations techniques. Pour cela, il suffit de nous dresser une demande par mail précisant le cadre d'utilisation des documents.

De plus, les extractions de l'outil **d'Estimation du Gisement de Déchets des Artisans (EGIDA)** peuvent être faites elles aussi gratuitement, à la demande. Il est cependant toujours nécessaire de nous transmettre les données relatives aux nombres d'entreprises par tranche effectif.

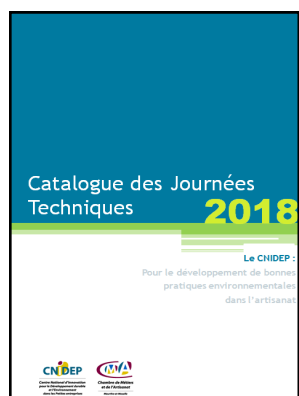
Vous pouvez dès à présent nous transmettre vos demandes à l'adresse mail du CNIDEP!



Contactez le CNIDEP à l'adresse
cnidep@cnidep.com

CNIDEP

Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises



JOURNÉES TECHNIQUES 2018: Il est encore temps de s'inscrire!

Comme chaque année, le CNIDEP propose un panel de formations à l'attention des chargés de mission des Chambres de Métiers et des collectivités. Ces formations ont pour objectifs d'apporter les connaissances nécessaires à l'accompagnement des entreprises artisanales dans leur prise en compte des problématiques environnementales.

Généralistes ou thématiques, les journées techniques que nous proposons sont élaborées afin de correspondre du mieux possible aux besoins principaux des entreprises artisanales.

Le catalogue est téléchargeable sur **le site du CNIDEP** depuis la page **Accueil, encart Actualités**.

Intitulé	Dates	Intervenante CNIDEP	Lieu	Durée ---- Coût/stagiaire
1 Formation au prédiagnostic environnement en entreprise artisanale	Sur demande	Anne-Lise HEROLD	Laxou	2 jours ---- 700 €
2 Formation à la réalisation de diagnostic éclairage en entreprise artisanale	Sur demande	Anne-Lise HEROLD	Laxou	2 jours ---- 700 €
3 Les dispositifs économiques de la gestion des déchets	Jeudi 7 juin	Laura GAILLARD	Paris	1 jour ---- 350 €
4 La prévention des déchets dans les petites entreprises	Mardi 16 octobre	Laura GAILLARD	Paris	1 jour ---- 350 €
5 Rejets aqueux des entreprises artisanales : enjeux et solutions	Lundi 15 octobre	Tiphanie DEBLONDE	Paris	1 jour ---- 350 €



Les services aux artisans proposés par le CNIDEP



Le CNIDEP intervient dans les domaines relatifs aux déchets, l'eau, l'énergie, les nuisances, ou encore les installations classées, et peut effectuer un état des lieux des pratiques.

Trois types d'accompagnement sont proposés, entièrement pris en charge par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Tout d'abord, le **diagnostic environnement** est un état des lieux confidentiel entre la structure et l'entreprise, où l'étude des pratiques environnementales et les points réglementaires adaptés sont effectués. A la suite d'une visite de l'entreprise, un compte-rendu synthétise la situation.

Suite à ce diagnostic ou indépendamment, un **accompagnement technique** permet d'améliorer les pratiques environnementales de l'entreprise conjuguée lorsque cela est possible à une réalisation d'économies. Cette année, par exemple, un traiteur a souhaité connaître la faisabilité de l'achat d'un compacteur de déchets plastiques.

Enfin, des subventions sont accordées à certains investissements d'équipements ou dispositifs permettant de prévenir la pollution de l'eau. Le CNIDEP accompagne dans le montage du dossier financier et de son suivi.



La poursuite de l'accompagnement de la Communauté de Communes Terres Toulaises



Une des actions majeures du CNIDEP est d'être en appui des chargés-e-s de mission de collectivités afin de les mettre en contact avec les entreprises artisanales, et d'apporter l'expertise nécessaire et rendue possible par la proximité qu'apportent les Chambres Consulaires.

La collaboration de notre structure avec la Communauté de Communes Terres Toulaises (CC2T), cette dernière étant au cœur de l'opération collective financée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, permet un travail conjoint de rencontre des entreprises du territoire. Dans cette opération sont ciblés les métiers pouvant générer un impact non négligeable pour l'environnement de par leurs activités ; l'enjeu est donc d'aider les entreprises qui, afin de réduire leur impact et dans une optique de proaction de la réglementation, ont besoin de mettre en place de bonnes pratiques et des équipements de prétraitement.

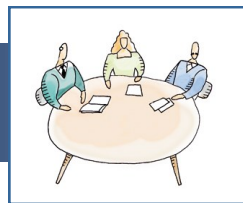
Depuis l'action qui a débuté en octobre 2017 entre le CNIDEP et la CC2T, quelques secteurs d'activités ont été étudiés. En effet, différentes phases

chronologiques de l'état des lieux au montage de dossier financier du dispositif de prétraitement, permettent de coordonner cette opération.

A l'heure actuelle, le CNIDEP est rentré en contact avec 70 entreprises et s'est rendu, lorsque cette action a été jugée nécessaire, au sein de 34 entreprises issues des métiers de la restauration (18 entreprises), du bâtiment et de la fabrication (9 entreprises), de la beauté (5 entreprises) et de l'automobile (2 entreprises). Un compte-rendu détaillé de la conformité des pratiques a été envoyé à chacune.

Dans les semaines et mois à venir, les entreprises qui doivent se mettre en conformité seront accompagnées afin de voir expliquer les prochaines démarches, et si elles le souhaitent afin d'être aidées dans la demande de subventions de la part de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Pour l'heure, la prochaine étape va consister à contacter les professionnels de l'automobile ainsi que de terminer la prise de contact avec ceux de la restauration.

LES TEMPS FORTS DU CNIDEP



Brunch de l'Ecoconstruction

Jean-Paul DAUL, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour la Meurthe-et-Moselle, a accueilli les participants au Brunch organisé le mardi 20 février dernier, au sein du CNIDEP à Laxou, autour de la thématique de l'écoconstruction. Cette manifestation coordonnée conjointement par la Direction des Partenariats et le Service Universitaire d'Ingénierie et d'Innovation Pédagogique (SU2IP) de l'Université de Lorraine a placé le développement durable et plus particulièrement l'écoconstruction sur le devant de la scène.

Le choix du lieu n'a pas été fait au hasard. Bâtiment inauguré en 2009, le CNIDEP est incontestablement une formidable vitrine de l'écoconstruction pour faire bénéficier aux entreprises artisanales de l'Est et aux autres acteurs de la filière des apports effectifs des éco-matériaux.

En conclusion de ce Brunch, l'idée à retenir, au-delà des labels, la réussite d'un bâtiment éco-construit réside dans une approche harmonieuse, réfléchie et partagée par l'ensemble des acteurs qu'ils soient professionnels ou usagers.



Rencontres de la création

Le CNIDEP a participé aux premières rencontres des créateurs organisées par la CMA54. Ce moment d'échanges a permis d'aiguiller des personnes ayant un projet de création d'entreprise artisanale sur leurs questions liées à l'environnement.

Rencontre « Habiter durablement les Villes »

Par le seul constat qui a été énoncé lors de la rencontre du 13 février 2018: « Les immeubles résidentiels et les maisons représentent à eux seuls 26 % des consommations finales d'énergie en France », selon les chiffres de l'Ademe, l'objectif de cette réunion organisée par le Journal « Le Monde » était de démontrer les potentiels moyens d'actions permettant de réduire cet impact.

Les nombreux intervenants présents, représentants politiques, membres d'associations ou responsables de la Région Grand Est, ont amené des solutions à chacune de leurs échelles : la rénovation énergétique, l'engagement des collectivités, l'engagement de la part des citoyens, la formation des artisans, l'importance du numérique et la transparence des données de performance des institutions.